



Ensemble contre l'exclusion
Année 2025



Association Loi de 1901 déclarée en Préfecture – 44 – sous le n°W442001505- / Code APE : 8899 B- Siret 419.092.292.00022

17 rue Joseph Turbel - 44400 Rezé ☎ : 02.51.70.14.87

Mail : lamaison.asso.reze@gmail.com

Site : la-maison-reze.org

Assemblée Générale 2026

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier

Rapport moral

En ce début d'année 2026, aux crises multiples -sociale, climatique, économique-s'intensifient, s'ajoutent des conflits armés qui propagent dans le monde.

Les guerres touchent tous les continents, des guerres illégitimes, illégales et dramatiques pour les peuples.

Les terribles conflits imposent des conditions de vie insupportables à des milliers de populations, les exposent à des niveaux extrêmes de violence et à des réductions de droits essentiels.

Les populations sont "parquées", d'autres déplacées et d'autres encore anéanties.

Les règles et les limites destinées à protéger les civils en temps de guerre sont contournées, ignorées, voire abolies.

Dans notre pays, en ce début d'année 2026, nous constatons : l'amplification des situations de pauvreté et de précarité à des niveaux jamais atteints depuis 30 ans les incertitudes et les reculs budgétaires pour les associations, les menaces de disparition qui pèsent sur les associations de solidarité (une sur trois est menacée de disparition), les tensions sociales dans les structures, la maltraitance institutionnelle envers les personnes, les stigmatisations de plus en plus assumées des personnes en situation de fragilité, à commencer par celles au RSA et les personnes étrangères les pressions et injonctions contraires aux valeurs fondamentales de solidarité comme l'inconditionnalité de l'accueil...

Les actrices et acteurs de la solidarité que nous sommes se trouvent au cœur de ce qui déstabilise nos sociétés et annihile le lien social. Dans un pays qui reste l'un des plus protecteurs au monde mais qui détricote désormais la solidarité, cela soulève de graves inquiétudes.

En ces temps complexes, les acteurs et les actrices de la solidarité doivent plus que jamais, individuellement et collectivement, être les porteur·euse·s intransigeant·e·s des valeurs et des principes fondamentaux qui forgent la dignité et le respect des hommes, des femmes et des enfants.

C'est aussi une responsabilité et un devoir d'ouvrir des perspectives pour toute la société, notamment dans les cycles électoraux qui s'ouvrent localement en 2026, nationalement en 2027.

Il est important de laisser entrevoir des lueurs d'espoir pour reconstruire une humanité plus fraternelle.

Il est important de faire vivre les valeurs de solidarité et de faire progresser la justice sociale, économique et environnementale.

En 2025, à la MAISON, les bénévoles ont poursuivi leurs missions d'accueil bienveillant, de lien social et convivial auprès des personnes les plus fragiles, les plus précaires, les plus vulnérables de la métropole nantaise.

En 2025 les deux salariées ont permis l'accompagnement social de nouvelles personnes accueillies ...Cet accompagnement est une mission essentielle pour les personnes accueillies et un axe prioritaire des missions de l'association.

La collaboration avec l'association l'Étape a permis, lors de nombreuses réunions de travail, des échanges qui permettent l'avancée des problématiques que nous rencontrons au sein de l'accueil.

Elle a permis que s'installe un vrai dialogue et un réel partenariat entre nos deux associations dans un climat de confiance.

En cela, nous remercions sincèrement l'Étape qui, de plus, assure un réel accompagnement professionnel des deux salariées.

Nous remercions également la Ville de Rezé qui soutient la Maison depuis de nombreuses années particulièrement lors des rencontres avec les financeurs.

Personnellement, je tiens à remercier les salariées et les bénévoles qui se sont fortement investis/ies et engagés/ées ensemble toute l'année 2025.

Rapport d'activité

L'association « Ensemble contre l'exclusion » créée en 1997 et renommée « La Maison - Ensemble contre l'exclusion » gère un accueil de jour situé 17 rue Joseph Turbel à REZE quartier Pont Rousseau, ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h, un lieu d'accueil pour personnes en grande précarité.

L'accueil est basé sur les principes d'inconditionnalité, d'anonymat, de libre adhésion.

L'accueil à La Maison demande respect, tolérance et écoute mutuelle.

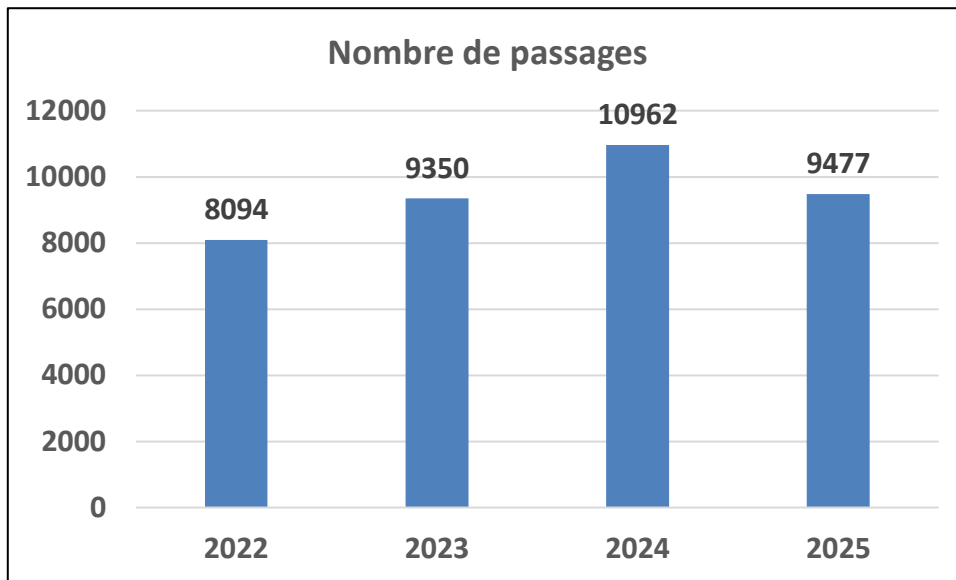
Les personnes accueillies trouvent à « La Maison » un lieu calme et convivial pour se poser, échanger, se restaurer, se doucher, téléphoner, se détendre, lire et se faire accompagner dans leurs démarches.

LA MAISON dispose d'un jardin avec un espace réservé à l'accueil des chiens.

Les personnes accueillies

La grande majorité des personnes accueillies fait partie des « **SANS** » : sans travail, sans logement, sans abri, sans revenu, sans papiers... et pourtant riches de leur histoire, de leur différence et de leur culture. A leur arrivée dans l'association, les personnes sont surtout observatrices mais progressivement elles créent des liens, certaines s'intègrent aux activités de La Maison, participent aux projets puis élaborent des projets personnels ou collectifs.

88% des personnes sont des hommes.



Déroulement de l'accueil :

Quatre bénévoles ont assuré chaque matinée.

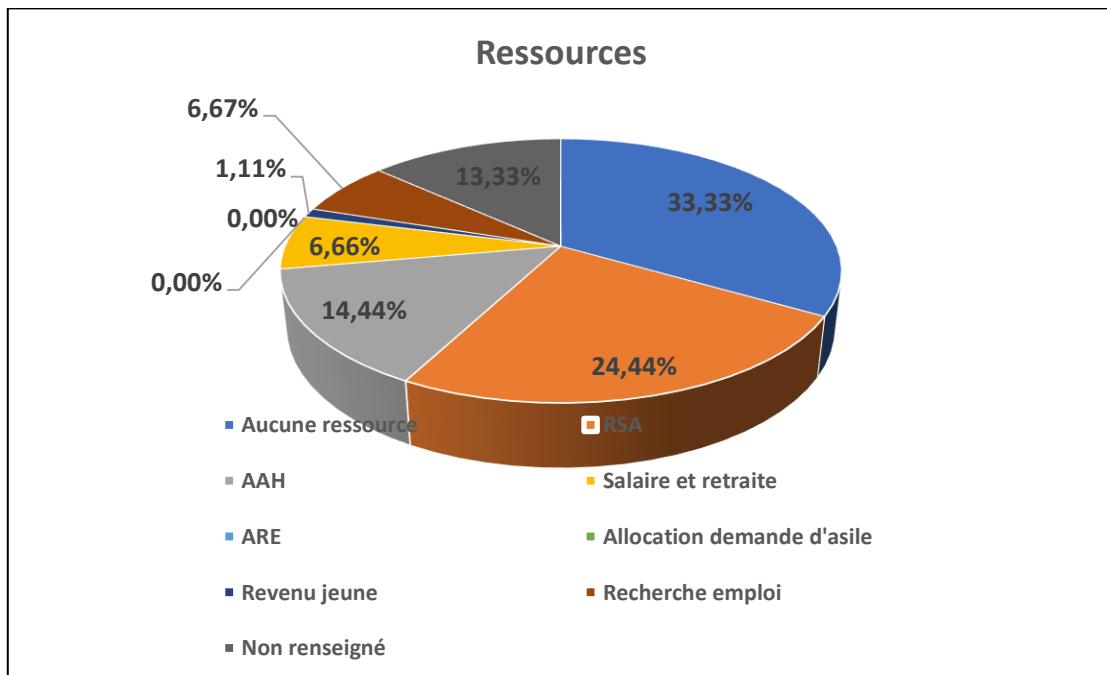
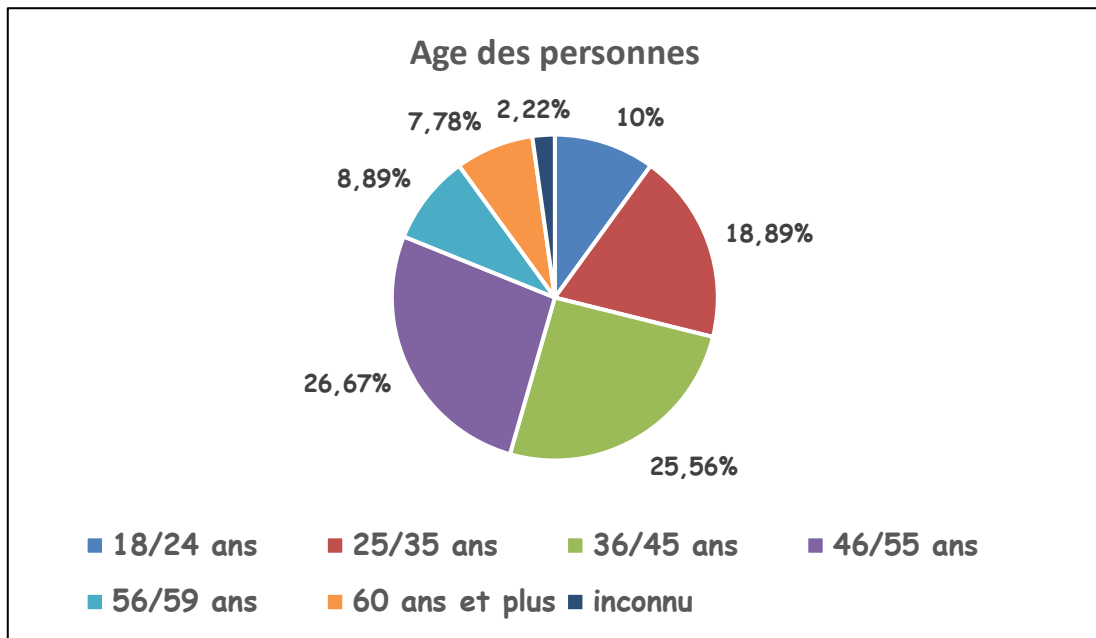
Depuis 2024 l'accompagnement est assuré par deux salariées.

En 2025 il y eut 10 jours de fermeture en raison de problèmes techniques.

Profil des personnes accompagnées

Les deux salariées ont mis en place un accompagnement social pour 90 personnes dont 47 nouvelles.

Les statistiques ci-dessous proviennent des données recueillies lors des entretiens.



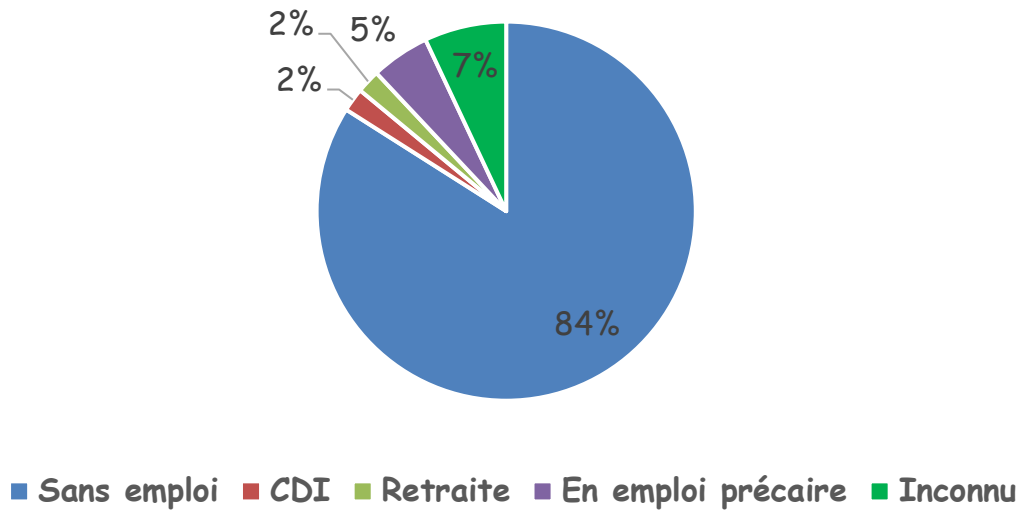
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
- ARE : Allocation de Retour à l'Emploi
- ADA : Allocation pour Demandeurs d'Asile

A travers ces chiffres se dessine une « sociologie » des personnes qui fréquentent la Maison :

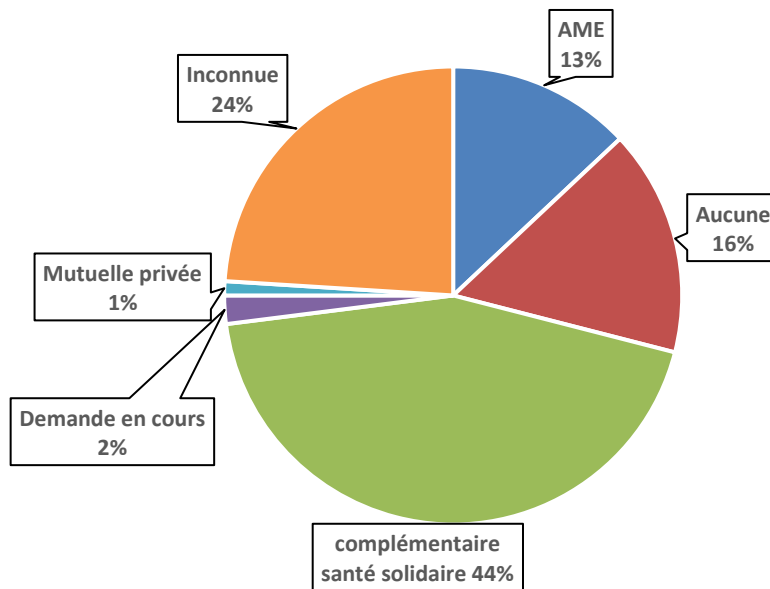
- de nombreuses personnes sans ressources
- des bénéficiaires des « minima sociaux » (RSA, AAH)
- des demandeurs d'asile.

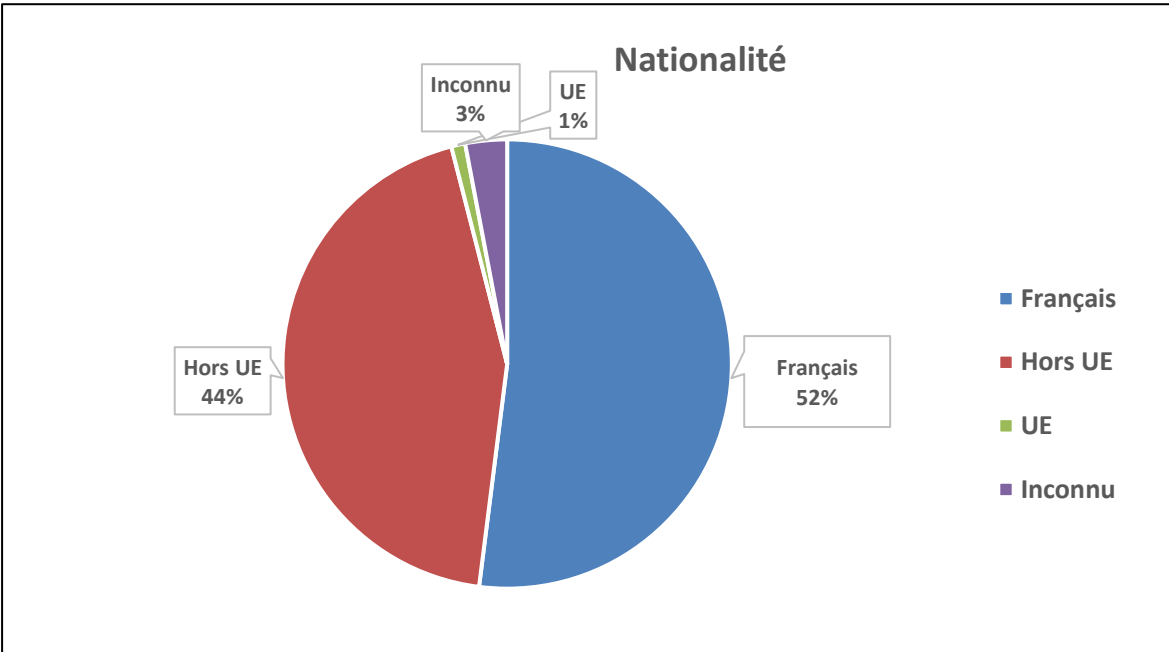
Toutes ces personnes ont en commun une situation de précarité dont l'origine est variée.

Insertion socio professionnelle

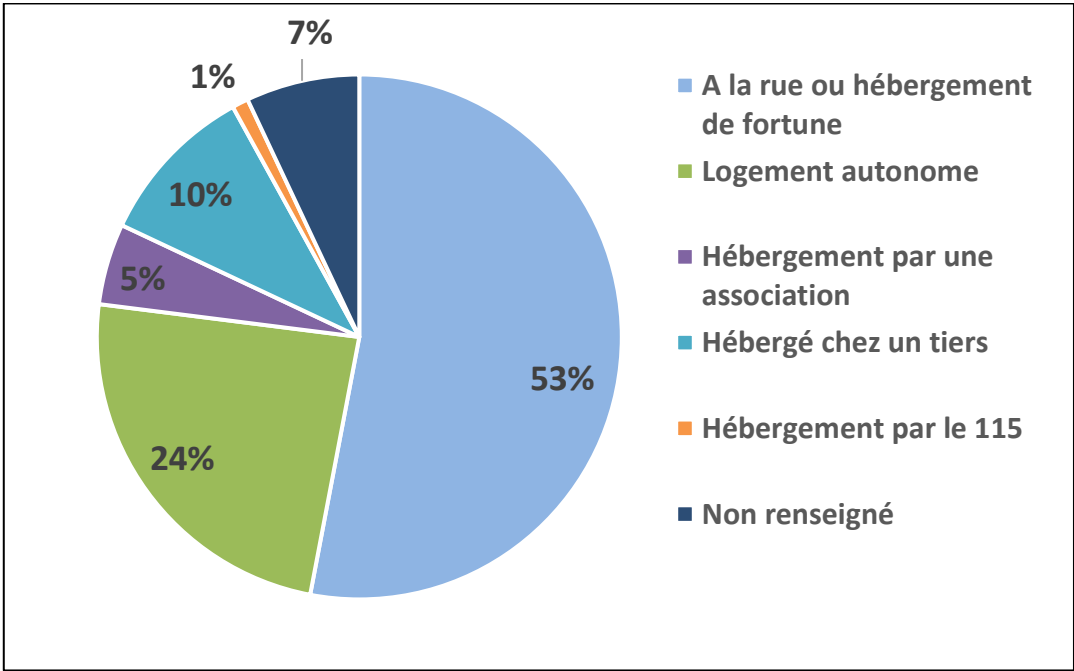


Couverture maladie





Hébergement des personnes accompagnées



Santé des personnes accueillies en 2025

De nombreuses personnes ont des problèmes de santé qui peuvent être la conséquence d'un parcours traumatique. Elles souffrent de problèmes physiques, psychologiques, psychiatriques, d'addictions au tabac, à l'alcool et aux stupéfiants.

Certaines personnes n'ont pas de couverture sociale.

En 2025, le projet santé, initié en 2023, a été poursuivi grâce à la présence des salariées qui ont établi de nombreux contacts et partenariats avec des structures de soins.

L'EMPP (Equipe mobile psychiatrie précarité) du CHS G Daumezon a poursuivi son action en 2025 avec les travailleuses sociales, sur demande de ces dernières. C'est une source précieuse de conseils, de soutien dans leur action.

Une deuxième modalité d'intervention de l'EMPP (la mesure 9 avec la présence d'un médecin et d'une infirmière en pratiques avancées) avait été envisagée pour renforcer la présence de l'EMPP auprès de la Maison.

Mesure 9 : Publication de l'instruction relative au soutien psychologique des personnes en situation de grande précarité dans les centres d'hébergement et dans les lieux d'accueil.

Un bilan en sera fait en 2026.

Toutefois, du fait du manque de personnel de l'EMPP, aucune rencontre n'a pu être organisée avec les bénévoles ce qui est regrettable.

La PASS Mobile (permanence d'accès aux soins de santé) un(e) médecin et un(e) infirmière

- La collaboration entre les salariées et la **PASS mobile** a permis la poursuite des interventions régulières de soins à la Maison.

LA MAISON : un lieu de vie et d'expression

La Maison est un lieu de découverte et de partage

L'accès à la culture est un des leviers pour permettre aux personnes accueillies de reconstruire du lien social, de conquérir ou de reconquérir l'estime de soi, d'aller vers de nouvelles découvertes.

L'accès à la culture a été possible grâce à la mobilisation de plusieurs bénévoles. Les différentes réunions de la commission culture ont permis la poursuite de l'organisation des activités.

La culture rentre à la Maison

Au printemps, un intervenant du musée d'histoire naturelle Jonathan Orain est venu à nouveau à la Maison pour observer le vivant dans le jardin (7 accueillis).

Mai 2025 : activité pétanque aux abords de la Maison - 6 accueillis

Novembre 2025. Jonathan Orain à la Maison avec son Cabinet des Curiosités, oiseaux, fossiles, corail, météorites, insectes - 8 accueillis

La culture à l'extérieur

Les bénévoles ont organisé des sorties « nature » illustrées parfois par des photos :



Novembre 2025. Distribution 5 places foot féminin - Aucun accueilli au match

Décembre. Sortie promenade photos découverte les Fonderies - 2 accueillis

Décembre. Distribution 4 places handball la Beaujoire - Aucune personne au match

Décembre. Musée d'Art : exposition « Sous la Pluie » - 4 accueillis

Décembre Tissé Métisse (5 places réservées, aucun accueilli)

Un manque de participation aux sorties culturelles et sportives interroge le conseil d'administration.

Le public d'un accueil de jour en situation de grande précarité est difficile à mobiliser car son quotidien ne lui permet pas de s'inscrire dans des projets. Il est dans l'immédiateté et ne sait pas où il sera le lendemain.

Les événements et sorties constituent pourtant des petites « parenthèses » qui « éclairent » le quotidien, permettent de « fabriquer » des souvenirs et de vivre un peu mieux. En cela ils favorisent le lien social qui est au cœur de notre projet associatif.

Les partenariats

Les partenariats se poursuivent :

- Avec la médiathèque de la Ville de Rezé « Opération Escalivres » - don de livres.
- Avec « carte blanche » : sorties culturelles (Tissé Métisse) et places de manifestations sportives (football).

Les activités à la Maison

L'atelier « coiffeur » (prestation de service).

Pour le bien-être des personnes accueillies un coiffeur est présent deux fois par mois.

« Tous les quinze jours j'ai rendez-vous à la MAISON avec les accueillis qui m'attendent pour une nouvelle coiffure.

C'est un moment de dialogue, de rire.

- *Rasez-moi la tête, Stéphane !*
- *Oui mais il fait froid*
- *Oui mais au niveau hygiène c'est mieux*
-

C'est un moment de confidences

- *J'ai un cancer*
- *Je sors de prison »*
-

Ce sont des moments d'échanges au-delà de la coiffure et de l'hygiène.

L'atelier « expression créatrice » (prestation de service)

C'est un lieu d'expression et de créations où l'intervenante, art thérapeute, propose différents supports et outils. Elle favorise l'écoute et donne du sens à l'activité.

A partir de septembre 2025, le nombre de séances est passé de 4 interventions par mois à 2 en raison de baisse de subventions.

Une nouvelle année marquée tout d'abord par un changement de rythme, l'atelier se déroule désormais une semaine sur deux, une fréquence qui diminue mais qui ne semble pas affecter l'investissement ni la fréquentation.

Ch. dira le 24 février « même un vendredi sur deux, c'est mieux que rien »

En Février les artistes sont sollicités par Denis, membre de « la cloche », pour participer à une vente solidaire. Cette proposition conduit un petit groupe à la première production collective qui sera aboutie au printemps et remise à l'asso.

Le printemps apporte du renouveau, de nouvelles idées, des nouveaux habitués comme Gwenola qui ne quittera plus l'atelier après quelques semaines d'observation.

Des périodes de pauses plus longues du fait des vacances n'entravent pas les ateliers qui me semblent désormais un lieu repéré de tous ? participants ou non.

Une moyenne de 4 à 5 participants sur chaque atelier mais aussi davantage de curieux, d'échanges autour de l'atelier avec des accueillis venus pour jeter un œil, échanger sur ma venue et ce qu'on y fait. Les habitués restent investis, nous perdons cependant le lien avec un d'entre eux (Ch.) sans en avoir identifié les causes.

Le premier semestre est très suivi, vivant, la poursuite de la réfection des mandalas de la façade permet l'investissement des hésitants, des « je ne suis pas doué en dessin ».

La mairie de Rezé soutien notre demande de subvention, permettant de nous projeter dans un nouveau projet d'ouverture des portes de La Maison et une nouvelle exposition sur la fin de l'année.

La perspective de cet évènement est très motivante pour certains et ouvre une nouvelle possibilité de mise en lumière de l'atelier et des artistes.

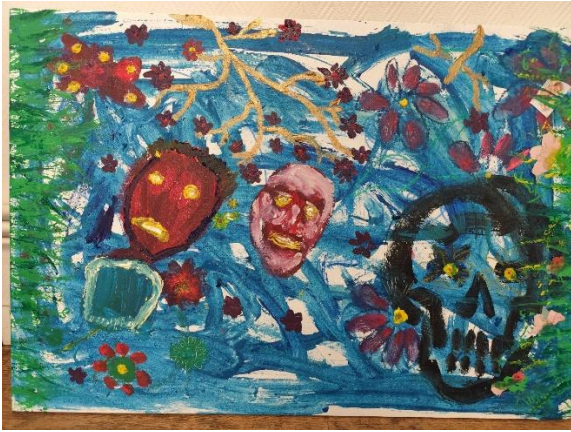
Le second semestre a été plus chaotique du fait de mes absences imprévues, de la frustration a pu être exprimée parfois mais l'atelier est resté un lieu repéré et repérant.

Mes venues ont été à nouveau régulières sur la fin de l'année, le lieu reste intact, réinvestit rapidement et les projets initialement prévus autour des fêtes à nouveau pensés pour le printemps 2026.

Des projets collectifs, aller vers, apporter du mouvement et de la nouveauté restent une clé de la durabilité de l'atelier, la régularité et la constance, un second élément qui permet aux accueillis un espace fiable et peut être rassurant dans lequel ils peuvent venir se poser et être en lien.

La suite des aventures me semble donc prometteuse et 2026 une année riche !!

Merci à l'association et ses bénévoles qui en sont les garants.



L'activité « équitation » (prestation de service)

Elle a débuté en janvier 2020 et s'est poursuivie depuis.

L'activité permet un moment de partage entre accueillis et bénévoles et une parenthèse dans la vie des personnes accueillies.

9 séances ont été réalisées en 2025 au centre équestre des Sorinières « La Meilleraie » pour un groupe de 6 personnes accompagnées par deux bénévoles.



Témoignage d'une personne accueillie

Vivre une parenthèse où le cheval fait office de médiation et permet des échanges entre tous les participants.

Pour illustrer cette activité citons les paroles d'une personne accueillie.

« Moi l'activité cheval ça me détend, ça me fait un bien fou on va se promener dans la nature. Le contact avec l'animal c'est cool, on est complices tous les deux. Le mien il s'appelle H-Bella et enfin le moniteur il est sympa, il met pas la pression »



L'atelier Jeux (prestation de service)

Le jeu est un média très intéressant pour le public accueilli.

En effet, il est d'abord un temps de pause, en dehors de la réalité, où chacun des participants se retrouve au même niveau, sans considération de situation, d'âge, de sexe, de culture ...

Témoignage de Pierre - intervenant

« A la Maison Bleue, un mardi matin sur deux, je débarque avec mon sac de jeux de société et mes jeux d'extérieur quand il fait suffisamment beau. Je fais le tour pour saluer les salariées, les bénévoles et tous les accueillis.

Depuis maintenant près de 3 ans que je viens régulièrement proposer mes jeux, ils me connaissent pour la plupart, je les connais aussi pour la majorité. Le temps de jeu ne démarre pas tout de suite. Autour d'une clope, d'un café ou d'un jus d'orange, on discute, je prends de leurs nouvelles, ils prennent des miennes.

Parfois je fais un petit tour pour solliciter d'éventuels joueurs, les inviter à passer un bon moment ensemble. Parfois aussi, ce sont certains habitués qui m'interpellent pour jouer, D. ou F. qui veulent faire un Corn Hole, N., R. toujours motivés et souriants pour se poser avec un jeu à une table, V. qui me demande, alors aujourd'hui on joue à quoi ? Est-ce que tu l'as le jeu de la dernière fois ?

Le temps de jeu est un temps où on se fait du bien, où on participe au prendre soin. J'essaye de prendre soin d'eux autant qu'ils essayent de prendre soin de moi. C'est un temps suspendu où leurs situations précaires, leurs galères souvent, les miennes parfois, sont mises de côté. On joue et puis c'est tout. On rigole, on se charrie, on râle gentiment, on fait beaucoup de bruit parfois, mais surtout on partage un moment précieux qui fait trace.

Au moment de partir, si je suis chargé, toujours un pour me filer un coup de main, me porter mes planches ou m'aider à ranger mon matériel. »



La sortie « bord de mer »

Cette sortie a eu lieu le 17 juin 2025 au camping du Grand Corseau à la Barre de Monts. Cette activité créée il y a huit ans n'a réuni cette année que 7 accueillis. Ce fut un très bon moment de partage avec des discussions informelles au cours du trajet et des activités au camping : pétanque, plage, piscine, repas. (5 bénévoles).

En raison d'une faible participation (7 présents), le conseil d'administration réfléchit à une autre forme de sortie.



Les grillades

Le 27 juin dans le jardin de l'association les grillades ont réuni une quarantaine de personnes (bénévoles et personnes accueillies). Cette traditionnelle journée permet de fêter l'arrivée de l'été.



L'atelier « jardin »

En 2025, un groupe de bénévoles et accueillis se sont mobilisés pour entretenir le jardin, faire de nouvelles plantations de fleurs et légumes.



Les ressources humaines de LA MAISON

Pour répondre aux objectifs de l'association, La Maison s'appuie sur une équipe de bénévoles et de professionnelles fortement impliquées.

Les deux salariées arrivées 2024 ont poursuivi l'accompagnement en 2025. Chaque salariée a un temps de 0.8 ETP.

La présence des professionnelles au quotidien est fondamentale pour permettre aux accueillis d'engager des démarches.

La coopération avec l'association « L'Étape » construite et validée en 2023 s'est poursuivie en 2025.

Au-delà de la participation des salariées en première partie des conseils d'administration 6 rencontres entre un membre du CA et les salariées ont eu lieu.

Ces rencontres permettent d'aborder toutes les questions concernant la vie à la Maison et notamment la coopération salariées/bénévoles qui nécessite de nombreux ajustements. Elles sont l'illustration du lien fonctionnel entre salariées et association.

Cinq rencontres avec l'encadrement (Cheffe de service éducatif, directions) de l'Étape ont également été organisées : bilan annuel, ajustements nécessaires pour maintenir une bonne coopération, questions financières.

Les salariées et les coprésidents-tes ont participé aux rencontres de la commission bénévoles de L'ETAPE. Cette commission aborde dans les différents services, avec des réalités différentes, la coopération bénévoles/salariés.

Les salariées

Missions :

S'inscrire dans le travail d'équipe avec les bénévoles, travail de complémentarité durant les permanences d'accueil.

Accompagnement social pour les personnes très éloignées du droit commun dans le but de (re)faire du lien avec un référent social.

Veille sociale, évaluation, orientation.

Inscrire l'accueil de jour La Maison dans un réseau d'urgence sociale

Travail en réseau et partenariat

La mission des travailleuses sociales s'inscrit dans le cadre des politiques d'accueil, de prévention, de protection et d'insertion des publics en grande précarité. Celles-ci sont rattachées à l'accueil de jour de l'association La Maison sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'Étape Insertion et conformément aux projets associatifs de La Maison et de l'Étape.

● **Accueil du public : un travail de complémentarité**

En relation étroite avec les bénévoles de l'association La Maison, les travailleuses sociales assurent les missions d'accueil et d'écoute des personnes accueillies. Du fait de leur présence en continu sur le site, elles deviennent le « fil rouge » du quotidien. Pour favoriser le lien et la cohérence entre les différentes équipes de bénévoles, elles animent des temps d'échange sous la forme d'un briefing et d'un débriefing journalier où elles transmettent les informations nécessaires à l'intervention des bénévoles dans le respect de la confidentialité. Chaque matin sont accueillies entre 50 et 80 personnes au sein de l'accueil de jour.

Au sein du collectif vient se poser la question « du vivre ensemble » dans un même espace. En effet, l'accueil de jour représente un véritable espace de rencontres et de médiations dans lequel il est possible de créer et renforcer le lien social. Diverses activités sont d'ailleurs proposées par les bénévoles avec pour support des activités à l'intérieur et à l'extérieur de l'accueil de jour (ateliers d'art créatif, ateliers jeux, ateliers équitation, sorties photos, sorties culturelles ...). Les travailleuses sociales participent à ces temps forts.

Ainsi, le collectif permet aux travailleuses sociales une observation et un recueil d'informations facilitant l'évaluation et l'orientation de la personne vers des prises en charge adaptées. Leur présence quotidienne sur l'accueil de jour est donc essentielle pour créer un lien de confiance et engager dans un second temps des entretiens individualisés.

Des conflits peuvent émerger entre les personnes accueillies et l'équipe de bénévoles/salariées est amenée à se positionner de manière à protéger les uns et les autres en sanctionnant les comportements agressifs, violents ou inadaptés à une vie en collectivité. En concertation directe avec l'ensemble des membres de l'équipe du jour et du conseil d'administration, des décisions telles que des avertissements et des sanctions sont prises en fonction de la gravité et de la répétition des faits : remise d'un courrier rappelant le règlement, entretiens de « recadrage » mené conjointement par un bénévole et une salariée, exclusions temporaires...

● **Accompagnement social et restauration du lien de confiance**

Pour l'année 2025, les travailleuses sociales ont accompagné 90 personnes dont 47 nouvelles. Au sein de l'association La Maison, les travailleuses sociales n'ont pas vocation à exercer dans la durée une fonction de référence sociale, mais compte tenu des caractéristiques spécifiques du public accueilli, un accompagnement individualisé peut-être nécessaire sur plus ou moins long terme.

En effet, nombre de personnes accompagnées sont éloignées du « droit commun », dans le non recours aux droits sociaux ou de santé, avec des difficultés à engager des démarches ou à les poursuivre dans la durée. Certaines peuvent également présenter des troubles psychiatriques ou faire face à des problématiques d'addictions les conduisant à fuir les lieux institutionnels (ex. : les Espaces départementaux des solidarités).

Les salariées sont alors dans une démarche d'accompagnement social adapté et individualisé. Elles aident ces personnes dites en « décrochage » à faire appel aux dispositifs de droit commun et les orientent vers des lieux adaptés à leur problématique tels que les dispositifs de l'urgence sociale nantaise (115, structures d'hébergement, Haltes de nuit, bagagerie, etc.) ou vers des services ou institutions d'accompagnement au niveau social et/ou sanitaire (Centres Médicaux Psychologiques,

Lits Halte Soins Santé jour, Centre Communal d'Action Sociale, Espace Départemental des Solidarités, etc.).

Dans l'objectif de mettre ou de remettre en lien l'accueilli vers un référent social, prendre le temps de la rencontre et construire la relation sont nécessaires. Un accompagnement au sein de l'accueil de jour est alors amené à perdurer dans le temps. Le respect de la temporalité de la personne est primordial. Les travailleuses sociales s'adaptent au rythme de l'accueilli. Ainsi, les entretiens sont réalisés dans la matinée en fonction de la disponibilité de la personne.

Lors d'entretiens individualisés, les travailleuses sociales sont amenées à réaliser de nombreuses démarches relatives notamment à l'accès aux droits (CAF, France travail, CPAM, droits des étrangers, etc.).

Sur une même matinée les travailleuses sociales peuvent réaliser 3 voire 4 entretiens.

Sur l'année 2025, 194 démarches ont été réalisées pour les 90 suivis.

Chaque entretien fait l'objet de prises de notes et les salariées inscrivent quotidiennement le travail engagé avec les personnes accueillies sur un logiciel professionnel sécurisé. Cet outil est exclusivement réservé à l'usage des travailleuses sociales et de leurs cadres hiérarchiques dans l'objectif d'assurer le suivi et la continuité de l'accompagnement. Il doit garantir les règles de confidentialité et peut être consulté par la personne accueillie si elle en fait la demande.

L'inconditionnalité garantit également un accueil bienveillant à ceux/celles qui « ne demandent rien », à « ceux qui se taisent et qui ne veulent rien » ... Au-delà d'une posture de « veille sociale et sanitaire » la temporalité et la liberté d'agir de la personne sont avant tout respectées. En dehors des entretiens individuels, les travailleuses sociales sont présentes sur le collectif afin de maintenir une veille sociale.

● **Veille sociale : observation conjointe, évaluation et orientation**

L'accueil de jour est souvent le premier lieu de contact des personnes en situation d'isolement et de vulnérabilité. Une des missions principales des travailleuses sociales est d'exercer une veille sociale auprès d'elles et de procéder à une première évaluation de leurs besoins sanitaires et sociaux. Une première réponse aux besoins d'urgence peut alors être apportée.

En veille permanente, les travailleuses sociales, conjointement avec l'équipe de bénévoles, vont à la rencontre des nouveaux accueillis ou de ceux qui ne les sollicitent pas. Certaines personnes ne manifestent aucune demande mais ont pour autant des besoins. Ils se présentent parfois en état de grande détresse : exténués, avec des plaies, ayant un discours incohérent... En fonction de l'urgence et du danger de la situation, des partenaires peuvent être sollicités. Des signalements d'urgence auprès du 115 SIAO, sont parfois réalisés par les travailleuses sociales. Sur l'année 2025, 12 personnes ont été signalées et parfois à plusieurs reprises.

Les travailleuses sociales alertent également le Samu Social sur des situations inquiétantes.

Pour accompagner au plus près de leur besoin ce public de la grande précarité, l'accueil de jour La Maison s'inscrit pleinement dans le réseau institutionnel de l'urgence sociale nantaise. Chaque service a ses spécificités et les personnes accueillies se déplacent pour la plupart de lieu en lieu sur Nantes et son agglomération. Un travail de concertations collectives, d'analyses croisées et de coopération est alors nécessaire pour accompagner aux mieux les problématiques et les projets des personnes.

Dans cet esprit, des réunions inter accueil de jours de l'agglomération nantaises ont lieu tous les 3 mois. Également, les travailleuses sociales se réunissent régulièrement avec l'équipe du Samu

Social. Elles sont aussi en liens réguliers avec la tranquillité publique Rezéenne et ses médiateurs qui se déplacent au sein de l'accueil de jours 1 jeudi toutes les 2 semaines.

De plus, elles participent aux temps interconnaissance des acteurs sociaux intervenant sur le territoire de Rezé. En effet, dans le cadre de la démarche Rezéenne visant la mise en place d'un « accueil social universel » (ASU) à destination du public en demande sociale entre partenaires du social et du médico-social, les salariées ont notamment été conviées à un temps thématique portant sur « l'accueil d'une personne victime de violence ».

Les travailleuses sociales exercent donc au sein d'un réseau dense sur Nantes et son agglomération.

- **Travail en réseau et partenariat**

A partir des accueils de jour, c'est tout un réseau de vigilance qui se constitue autour de la santé. Il apparaît nécessaire pour les travailleuses sociales de maintenir et toujours développer les partenariats au sein même de permanences dans l'accueil de jour La Maison.

► **EMPP :**

Équipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre hospitalier spécialisé G. Daumazon

Le partenariat se poursuit : une infirmière de l'EMPP intervient au sein de la Maison à l'issue de l'évaluation des travailleuses sociales. Celles-ci la sollicitent en accord avec la personne accueillie sur des questions de problématiques psychiques, d'addiction et/ou de détresse psychologique.

L'EMPP a aussi une fonction ressource pour l'équipe de travailleuses sociales et peut également être un appui dans les situations complexes rencontrées au sein de la Maison. Elle permet également de faire le lien avec les autres acteurs santé intervenant auprès du public en grande précarité, notamment à travers les réunions de coordination santé.

En 2025, les travailleuses sociales ont sollicité l'EMPP à 9 reprises. Ce travail de collaboration a notamment permis à une personne de retourner vers le soin et d'être mise à l'abri de manière pérenne.

Dans le cadre de la mesure 9, le partenariat évolue : des réunions cliniques avec l'appui de la psychiatre au sein du CHU Daumazon sont désormais instaurées.

Le constat d'un public accueilli au sein de l'accueil de jour La Maison domicilié en grande partie sur le territoire Nantais, a amené les travailleuses sociales et l'EMPP à travailler davantage avec l'Équipe de Liaison de l'hôpital Saint-Jacques.

► **ELPP :** Équipe de Liaison Psychiatrie Précarité

Du fait de la sectorisation, les travailleuses sociales et l'EMPP ont rencontré l'ELPP afin de construire ensemble une nouvelle dynamique de travail.

L'infirmière de l'EMPP reste l'interlocutrice privilégiée de l'accueil de Jour La Maison. De ce fait, un premier rendez-vous de diagnostic clinique est en amont réalisé par celle-ci avant orientation vers l'ELPP. Une note sociale est alors adressée à leur équipe et un travail peut se mettre en place autour de la situation de la personne accompagnée.

Également, l'équipe de l'ELPP oriente et peut accompagner physiquement des personnes au sein même de l'accueil de jour pour une première rencontre.

► **PASS Mobile :**

Les permanences de la PASS Mobile du CHU de Nantes se sont maintenues au sein de l'accueil de jour et ont augmenté en fréquence au vu des besoins du public. Aussi, elles ont lieu 1 mardi toutes

les 3 semaines. Celles-ci sont un véritable levier pour lever des barrières à l'accès aux soins via des actes médicaux, des orientations, mais aussi au travers d'échanges auprès des accueillis.

Les permanences de la PASS Mobile du CHU de Nantes se sont maintenues au sein de l'accueil de jour et ont augmenté en fréquence au vu des besoins du public. Aussi, elles ont lieu 1 mardi toutes les 3 semaines. Celles-ci sont un véritable levier pour lever des barrières à l'accès aux soins via des actes médicaux, des orientations, mais aussi au travers d'échanges auprès des accueillis.

L'équipe de la PASS Mobile peut également intervenir hors permanences sur sollicitation des travailleuses sociales. Elle est également ressource pour échanger sur des situations précises afin d'étayer l'accompagnement social des travailleuses sociales ou sur des questions sanitaires relatives au collectif (transmission et éradication de parasites, contagion etc.).

Les chiffres sur l'année 2025 montrent :

- 13 matinées de présence
- 35 entretiens pour 24 personnes (plusieurs personnes vues deux fois ou plus)
- 1 majorité d'hommes : 3 femmes
- 13 personnes avaient une assurance maladie complète
- 9 situations ont nécessité un avis médical et 4 ont donné lieu à des prescriptions médicales
- 8 situations ont nécessité des soins infirmiers
- 4 RDV ont été donnés à la PASS, 2 ont été honorés.

►AIDES Association prévention SIDA et des infections sexuellement transmissibles, du dépistage et de la réduction des risques

Un partenariat avec Aides est en cours. Une information de l'association Aides a été donnée aux salariées et bénévoles

►PSIAJ :

Une partie des accueillis de la Maison est éloignée du droit commun et/ou en rupture avec leur référent social. Pour la majorité des situations, les travailleuses sociales essayent de remettre en lien les personnes accompagnées avec leur référent social. Néanmoins, certaines situations complexes ont besoin d'un accompagnement de grande proximité. C'est en ce sens que le partenariat avec la Permanence Sociale itinérante en Accueil de Jour s'est mise en place en 2024. Au vu des besoins du public accueilli, la travailleuse sociale de la PSIAJ a augmenté ses temps de présence et vient désormais le lundi de chaque semaine. Le médiateur vient aussi toutes les 2 semaines afin de faire les accompagnements physiques, d'évaluer et de capter les personnes à orienter vers la travailleuse sociale.

Les chiffres de l'année 2025 montrent, concernant la travailleuse sociale :

- 39 interventions
- 15 personnes rencontrées
- 13 hommes
- 2 femmes
- 8 dans la tranche d'âge : 26 - 45 ans
- 7 dans la tranche d'âge : 46 - 64 ans
- 1 personne en logement ou hébergement
- 8 personnes sans logement
- 6 logements non renseignés

Les chiffres de l'année 2025 montre, concernant le médiateur :

- . 3 d'interventions
- . 2 personnes rencontrées
- . 2 hommes
- . 0 femme
- . 1 personne dans la tranche d'âge : 26 - 45 ans
- . 1 personnes dans la tranche d'âge : 46 - 64 ans
- . 2 personnes sans logement

Une équipe de bénévoles

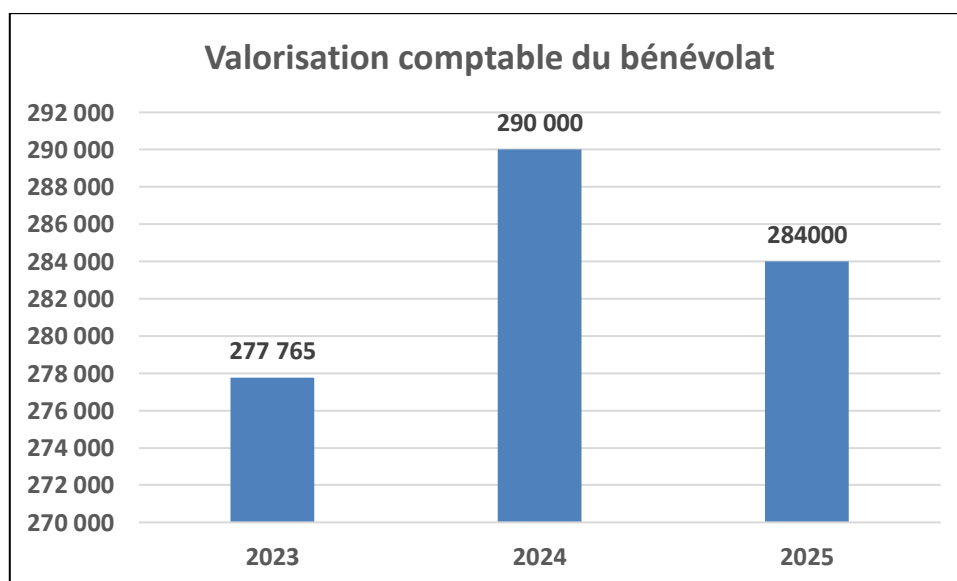
En 2025 la Maison a pu compter sur ses trente bénévoles actifs et très engagés. Vingt-cinq effectuent des permanences régulièrement mais cet effectif est à peine suffisant.

Les compétences et les disponibilités de chacun sont valorisées à travers une organisation permettant d'agir pour le bon fonctionnement de La Maison : permanences, conseil d'administration, représentations de l'association, commissions, entretiens, ravitaillement, service du linge, travaux intérieurs et extérieurs.

Une équipe de bénévoles impliquée

Maintenir une équipe active de bénévoles est un défi permanent !

Valorisation comptable du bénévolat en euros



En 2025 l'accueil de jour de la Maison a fonctionné grâce à l'engagement des bénévoles qui forment une équipe où la dimension collective est essentielle.

Renforcer l'équipe de bénévoles : une nécessité

L'association cherche toujours à « recruter » de nouveaux bénévoles.

Se faire connaître : un enjeu essentiel

Des canaux d'information sont activés :

Au cours de l'année 2025 l'effectif d'environ 22 à 25 bénévoles actifs dans les permanences a permis d'ouvrir l'accueil dans de bonnes conditions quatre jours par semaine,

Notons que quatre autres bénévoles sont également présents à nos côtés pour d'autres tâches moins visibles mais néanmoins essentielles : comptabilité, trésorerie, logistique des courses...

- Faire connaître notre action

Pour « recruter » de nouveaux bénévoles nous utilisons toujours les canaux habituels : annonce sur le site de France bénévolat, notre site internet, forum des associations de Rezé, Journal municipal, bouche à oreille... Un nouveau canal, le site « Jeveuxaider.gouv » sur lequel une annonce a été passée avec un certain succès.

- Les chiffres de 2025

Vingt-six candidatures sont arrivées en 2025 (14 en 2024) dont :

- 10 sur le site « Jeveuxaider »
- 8 sur le site internet de la Maison
- 3 sur le site de France bénévolat
- 3 par l'intermédiaire de l'Étape
- 2 par le « bouche à oreille »

Sur ces 26 candidatures 12 n'ont pas donné suite après le premier contact. Notons que c'est du côté des postulant-tes via le site « Jeveuxaider » qu'il y a le moins de suite donnée et ce du fait des candidat-tes (7 sur 10 candidatures).

Ces candidatures ont donné lieu à 13 entretiens de premier accueil et 6 entretiens pour la signature de contrat d'engagement bénévole. En fin d'année 7 candidats sont en période d'immersion et 2 en attente de premier rendez-vous.

En résumé 6 nouveaux bénévoles ont signé en 2025 mais parallèlement 6 ont mis fin à leur engagement. Les perspectives début 2026 avec 7 accueils en cours permettent d'être raisonnablement optimistes pour le maintien d'une équipe en nombre suffisant.

L'accueil de jour ne peut fonctionner dans de bonnes conditions qu'avec le concours de bénévoles motivés, formés au fil du temps, et acquérant une expérience collective d'action en commun.

Une équipe de bénévoles formée

Former les bénévoles est une question centrale dans la dynamique de l'équipe. Cela permet, au-delà de l'acquisition de connaissances sur les publics accueillis et les dispositions d'aide, de souder l'équipe, de créer une dynamique et de constituer un collectif autour du projet associatif

Favoriser une diversité dans la constitution de l'équipe de bénévoles afin d'avoir un large panel d'âges et de parcours, pour proposer des contacts différenciés aux personnes qui fréquentent La Maison. Ainsi, chaque bénévole peut s'inscrire dans le fonctionnement de l'association, dans les projets petits ou grands, ponctuels ou permanents, en fonction de ses souhaits et de ses possibilités.

. Les réunions de bénévoles sont l'occasion de débattre sur le vécu des permanences, de faire des propositions pour améliorer l'accueil, d'échanger sur la vie du réseau, de rendre compte du travail des commissions et des formations. Elles sont nécessaires à la vie démocratique de l'association et sont un moment d'échange supplémentaire avec les travailleuses sociales.

9 réunions en 2025

. Le groupe Ressource, animé par une psychologue, est un temps d'échange entre bénévoles. Dans le monde professionnel, c'est l'analyse de la pratique.

Ce moment permet d'approfondir les questionnements, d'analyser des situations vécues et ainsi d'améliorer notre accueil. C'est un temps important car il permet une réflexion personnelle et collective.

6 réunions en 2025 avec en moyenne 9 participants.

. Les formations :

- Réunion d'information AIDES à La Maison (12 participants)
- « Agir avec les personnes sans domicile » avec le CCAS de Nantes (2p)
- « L'aide alimentaire comme créatrice de lien social » avec la Banque alimentaire (2p)
- « La sécurité alimentaire » avec la Banque alimentaire (1p)
- La Journée Fédérative : Une rencontre annuelle entre bénévoles.

Cette journée, animée par une psychologue, avait pour thème « Le Bénévolat, pour qui, comment, pourquoi ? » Ce temps est également important pour la cohésion du groupe
15 bénévoles présents.

. Les visites de structures amies et/ou partenaires :

- . Les 5 Ponts - Association Les Eaux vives (2p)
- . L'Espace Agnès Varda (5p)
- . Le Ripaillon (5p)

. Le Forum des Associations de la ville de Rezé en septembre 2025. 6 bénévoles y ont participé.

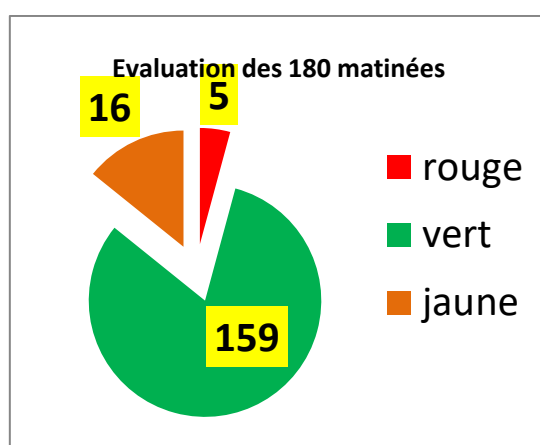
Evaluation des matinées d'accueil

Les échanges d'informations entre bénévoles et salariées amènent une appréciation de l'ambiance sur l'atmosphère de la matinée.

Vert : atmosphère calme, agréable et détendue

Jaune : crispations

Rouge : agression, violence (décision de sanction)



Années	Matinées vertes	Matinées jaunes	Matinées rouges	Nbre jours d'ouverture	Matinées jaunes	Matinées rouges
2023	167	23	6	196	11,70%	3,06%
2024	155	27	8	190	14,20%	4,21%
2025	159	16	5	180	8,41%	2,63%

Incidents et sanctions

Au cours de l'année 2025 quelle a été l'ambiance de la Maison ? Combien d'incidents ont été recensés pour combien de personnes concernées ? Quelles réponses la Maison a pu apporter ?

- Comme chaque année certains jours de permanence ont été émaillés d'incidents plus ou moins importants. L'année 2025 a été fort heureusement plus calme que 2024 en partie parce que nous avons poursuivi le filtrage des entrées dans le but de préserver la

tranquillité des lieux et des personnes mais également parce que nous tentons d'intervenir le plus rapidement possible dès qu'il y a un non-respect des règles de vie en collectif.

- **État des lieux des fiches incidents 2025**

En 2025 vingt-deux « fiches incidents » ont été rédigées concernant 19 personnes
Les motifs repérés sont de différents ordres :

- 8 pour insultes, menaces, tentatives d'agression physique envers des bénévoles et salariées.
Notons que ces faits concernent seulement trois personnes

- 6 pour altercation verbale ou physique entre personnes accueillies dans les locaux ou, le plus souvent, dans la rue devant l'accueil

- 3 pour agitation perturbant gravement l'accueil ou pour risque suicidaire

- 2 pour vol de denrées alimentaires ou tentative d'introduction dans les locaux en dehors des horaires d'accueil

- 3 en lien avec des consommations de cannabis ou d'alcool au sein des locaux ou dans le jardin

- Suite à ces faits différentes décisions ont été prises concernant les personnes

- 17 exclusions de l'accueil pour des durées d'une semaine à deux ou trois mois voire six mois pour une personne.

- A cinq reprises les faits ont donné lieu à un rappel à la règle par oral ou par écrit

- Aucune plainte n'a été déposée cette année.

- En parallèle au traitement des faits un travail de mise en relation et d'information mutuelle est fait par les travailleuses sociales au niveau du réseau santé et social pour informer et envisager des pistes communes.

- **Brève analyse des incidents**

- Les faits les plus graves concernent principalement 2 personnes avec une réitération des faits à chacun de leur retour

- Ces personnes présentent soit des pathologies psychiatriques avérées prises en charge ou pas, soit des conduites addictives avec consommation de produits

- Cette répétition d'incidents nous a amenés à réfléchir au principe d'inconditionnalité de l'accueil, à faire évoluer nos pratiques, le tout dans un souci constant de sécurisation des personnes et de l'accueil. Cette réflexion est toujours en cours.

- Notons qu'en fin d'année une dizaine de personnes sanctionnées dans l'année ne fréquentent plus la Maison alors que la période d'exclusion est terminée.

Les réseaux

L'action de La Maison trouve sa cohérence dans sa participation à un réseau d'acteurs dense et actif sur l'agglomération, le département et la région.

La Maison s'inscrit dans une position associative d'ouverture vers un environnement riche d'initiatives.

L'EMPP a poursuivi sa collaboration avec les salariées.

Les réseaux de l'urgence sociale de l'agglomération nantaise

En 2025, comme les années précédentes, la Maison s'est impliquée dans les réseaux de l'urgence sociale en participant à différentes rencontres organisées par le CCAS de Nantes autour de l'évolution des dispositifs tels que Solidair'hiver et Solidair'été, les maraudes ...

Les liens indispensables avec les Services de la Ville de Rezé

Cette année, outre les rencontres du réseau local de Veille sociale, nous avons rencontré le responsable de la Police municipale pour présenter la Maison et envisager les modalités d'échanges possibles.

Le PSIAJ (Permanences sociales itinérantes en Accueil de Jour)

FAS (Fédération des acteurs de la solidarité)

La Maison, en tant qu'adhérente de la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité) participe aux rencontres régionales organisées. Ces dernières permettent d'être en phase avec l'actualité du secteur et d'échanger avec les autres structures présentes au plan départemental, régional, voire national.

La Maison a participé à

- L'assemblée générale annuelle sur le thème : « Retrouver du pouvoir dans un environnement contraint »
- La journée régionale de rentrée sur le thème : « Les services de la veille sociale, maillons essentiels des parcours de la rue au logement »
- Le Groupe Accueils de jour au plan régional dont une journée à propos de « l'accompagnement des conduites addictives en Accueil de jour »
- Le Groupe Technique National qui réunit en visio des Accueils de jour au plan national (3 séances)

La participation à l'assemblée générale de « Chez soi d'abord »

La PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)

Les médiateurs de la ville de Rezé

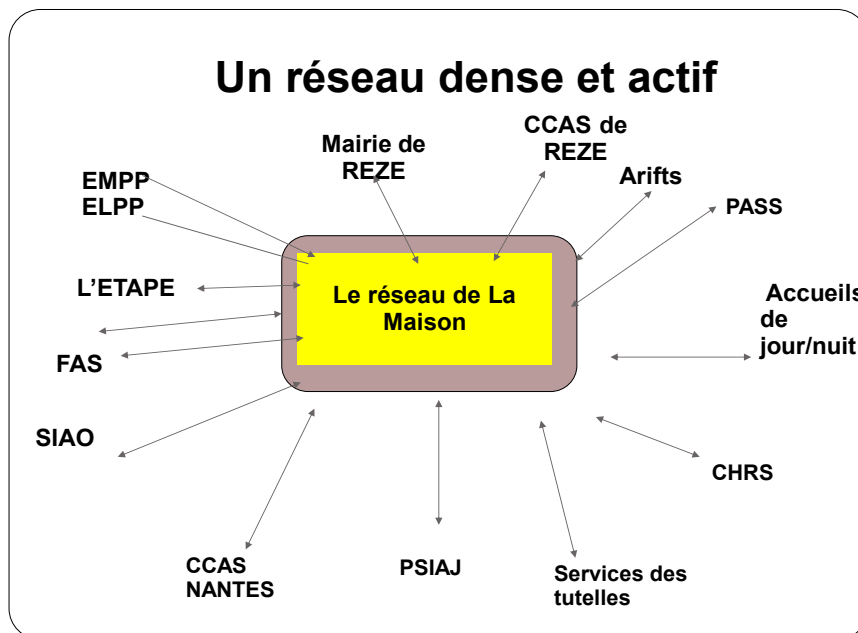
La participation aux réunions du conseil d'administration du CCAS de Rezé (Centre Communal de l'Action Sociale), aux commissions de veille sociale de la ville de Rezé et aux commissions d'aides facultatives permet une implication de la Maison au niveau des actions de solidarité de la Ville de Rezé.

A cela s'ajoutent :

L'adhésion à la banque alimentaire

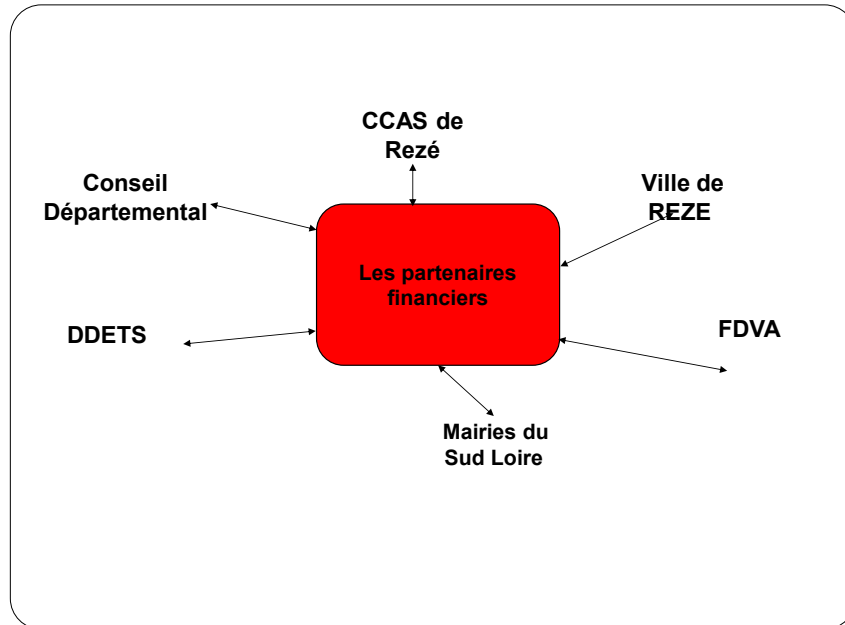
L'adhésion à l'association d'Accompagnement des Morts de la Rue « de L'ombre à la Lumière »

L'adhésion à France Bénévolat



Les financeurs

- La ville de Rezé par la mise à disposition des locaux à l'association « La Maison » avec la prise en charge des fluides.
- Le Conseil Départemental pour le financement des postes des deux salariées et les dépenses de fonctionnement de l'association
- La DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour le financement des postes des deux salariées et les dépenses de fonctionnement de l'association.
- Le CCAS de la Ville de Rezé pour le financement des dépenses de fonctionnement
- Le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) pour les dépenses de formation des bénévoles
- Les municipalités du Sud Loire : Rezé, Vertou, Le Bignon, Les Sorinières, La Montagne



Dons et mécénat

Le centre Leclerc Atout Sud permet à l'association d'offrir aux accueillis un petit déjeuner plus diversifié et équilibré.

Il fournit aussi les produits d'hygiène, les produits ménagers, les fournitures de bureau et les sous-vêtements. A cela s'ajoutent toutes les denrées alimentaires nécessaires à l'organisation des moments festifs. La convention partenariale a été renouvelée en décembre 2025.

L'association remercie particulièrement ce donateur qui inscrit son partenariat dans la fidélité.

Bon pied : don de chaussettes

La participation de « **Crêpes et Formation** » (apport régulier de crêpes et galettes aux personnes accueillies).

Les **brioches Bonnin** de Rezé.

S'ajoutent les cotisations des adhérents et des dons de particuliers.

Nous remercions vivement nos financeurs, nos donateurs et nos membres adhérents pour leur participation.

Les orientations 2026

L'association

Poursuivre les démarches auprès des politiques et la collaboration avec les élus, les services de la Ville, du Conseil Départemental et de l'État. Réunir chaque année un comité de pilotage afin de pérenniser les deux postes de travailleurs sociaux.

Diversifier les sources de financement (projet crowdfunding).

Favoriser la participation et l'implication des bénévoles à la vie de l'association.

Poursuivre l'actualisation des documents internes.

Les bénévoles et les salariées

Solliciter les bénévoles et les salariées pour participer aux formations qui permettent d'acquérir des « savoirs faire » et des « savoirs être » indispensables pour adapter nos attitudes face aux personnes accueillies et de faire sens au sein de la MAISON.

Poursuivre le travail en collégialité afin de valoriser les compétences de chacun et de construire la cohérence de l'accueil.

Les personnes accueillies

Poursuivre des actions pour répondre au mieux aux besoins des accueillis dans le domaine de la santé :

- Construire un partenariat avec le CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) et AIDES (association de lutte contre le VIH).

Poursuivre l'élaboration de projets collectifs qui permettent de créer du lien et les démarches engagées pour favoriser l'accès au « vivre ensemble ».

Réfléchir à des formes nouvelles des prestations culturelles car certaines propositions ne rassemblent que peu d'accueillis.

Mettre en place les modalités de participation des personnes accueillies à la vie de l'association.